

LE SAVOIR ET LA CULTURE POUR TOUS, PARTOUT ET EN TOUT TEMPS

Vision numérique :

Par l'exploitation du plein potentiel du numérique, BAnQ contribuera à l'enrichissement et à la préservation du savoir et de la culture de tous les Québécois, et participera activement à la transformation numérique de l'État tout en accélérant la sienne.

Grille synoptique

19 novembre 2020

Principes

Orientations

Publics

Pistes de mise en œuvre

Une institution bienveillante



1

Les besoins des citoyens influencent les changements à BAnQ

Les usagers sont consultés régulièrement pour exprimer leurs besoins et contribuer à la **conception**, à la **personnalisation** et à l'**amélioration continue** de leur **expérience numérique**.

Citoyens



1. BAnQ fera appel au citoyen directement par différents moyens : ateliers de cocréation, entrevues, sondages, études sur les pratiques et usagers du numérique, etc.
2. BAnQ mesurera la qualité de l'expérience de l'utilisateur par des indicateurs de performance reconnus.
3. BAnQ augmentera le nombre de services accessibles 24/7.
4. BAnQ multipliera les canaux de communication numériques (textos, clavardage, assistants, etc.) afin de permettre aux usagers d'utiliser la technologie de leur choix.
5. BAnQ répondra aux besoins de tous les usagers dans le respect des principes d'accessibilité universelle et d'inclusion.
6. BAnQ enrichira les outils de formation et d'éducation numériques qu'elle et ses nombreux partenaires offrent au public, et ce, en synergie avec les autres milieux culturels sur le territoire québécois (bibliothèques publiques, scolaires, musées, etc.).

Une institution bienveillante



2

Les membres du personnel de BAnQ sont les acteurs de la transformation numérique

L'ensemble des membres du personnel **contribue à repenser les façons de travailler** et **l'offre numérique**. L'organisation trouve un nouveau souffle, notamment grâce à l'innovation.

État



Citoyens



7. BAnQ accompagnera les membres du personnel par un plan encadrant les changements à venir.
8. BAnQ mettra en place des méthodes de travail et des outils collaboratifs, et s'assurera que le personnel est bien formé.
9. BAnQ fera participer les membres du personnel à l'élaboration des nouveaux services numériques par des ateliers de cocréation, des séances de consultation, etc.

Principes

Orientations

Publics

Pistes de mise en œuvre

Une institution ouverte



3

BAnQ affirme son leadership et participe au développement de l'expertise en gestion de l'information numérique

À l'avant-garde en gestion de l'information numérique, BAnQ soutient son réseau de partenaires et contribue à la réussite du virage numérique de l'État québécois.

État



Partenaires



10. BAnQ accentuera le partage d'expertise et le développement de projets communs en matière de gestion de l'information avec ses partenaires, en particulier les ministères du gouvernement du Québec et les tribunaux judiciaires provinciaux du Québec.
11. BAnQ jouera un rôle de premier plan dans la révision du cadre légal ayant une incidence sur la gestion de l'information au Québec (ex. : la *Loi sur les archives* et le *Règlement sur le dépôt légal*).
12. BAnQ appuiera la mise en place d'un cadre de gouvernance de la gestion de l'information approprié à la transformation numérique de l'État.

Une institution intelligente



4

L'innovation est accélérée par l'exploitation des données et par l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle et l'exploitation des données améliorent l'expérience des usagers et font de BAnQ une organisation plus performante et innovatrice.

Citoyens



Partenaires



13. BAnQ fera une utilisation éthique et responsable¹ de l'intelligence artificielle, en collaborant avec des acteurs du domaine.
14. BAnQ instaurera des pratiques exemplaires en intelligence d'affaires² (gouvernance et valorisation des données).
15. BAnQ misera sur la force de l'infonuagique³ pour améliorer en continu la sécurité de l'information qu'elle conserve.
16. BAnQ proposera à ses abonnés des contenus reflétant leurs besoins et leurs intérêts grâce entre autres aux données sur le prêt de documents.

¹ <https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/>

² « L'intelligence d'affaires vise à améliorer la prise de décision stratégique des gestionnaires en leur permettant d'exploiter plus efficacement diverses sources de données pour obtenir une meilleure connaissance de leur organisation et de leur environnement concurrentiel. », *Université de Sherbrooke*, [\[https://www.usherbrooke.ca/ecole-gestion/diplomes-etudes-superieures-specialisees-2e-cycle/strategie-intelligence-affaires\]](https://www.usherbrooke.ca/ecole-gestion/diplomes-etudes-superieures-specialisees-2e-cycle/strategie-intelligence-affaires).

³ Gouvernement du Québec, *Énoncé d'orientation en infonuagique*, 2019.

Principes

Orientations

Publics

Pistes de mise en œuvre

Une institution
inspirante



5

Le numérique améliore l'accès aux
collections de BAnQ et leur rayonnement

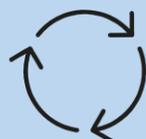
Grâce au numérique, BAnQ fait rayonner les collections qu'elle conserve, qui sont ses actifs les plus précieux. Celles-ci constituent un **matériau unique** pour la conception de nouveaux produits et services qui **ajoutent à leur valeur**.

Citoyens



17. BAnQ rendra plus visible le contenu de ses collections en enrichissant leurs descriptions en ligne (projets de Web collaboratif, indexation automatique, valorisation des données, transfert des métadonnées lors des versements d'archives ou du dépôt légal numérique, etc.).
18. BAnQ poursuivra la numérisation de ses collections en tenant compte des besoins des usagers.
19. BAnQ priorisera le développement du Web sémantique et des données ouvertes liées pour augmenter le rayonnement de ses collections numériques.
20. BAnQ révisera sa façon de traiter ses collections pour qu'elle réponde mieux à la réalité du monde numérique.

Une institution
vivante



6

Un accès durable au patrimoine garde
la culture du Québec vivante

La mise en place d'un programme de **préservation numérique** assure l'**acquisition** du patrimoine documentaire ainsi que sa conservation et un accès durable à celui-ci pour les **générations futures**.

État



Citoyens



21. BAnQ favorisera le développement d'un programme de préservation numérique durable (incluant une politique, un financement spécifique et l'infrastructure technologique adéquate pour un dépôt numérique fiable).
22. BAnQ reverra ses pratiques d'acquisition du patrimoine documentaire pour les adapter aux spécificités du monde numérique.